



A) OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Dépôt de documents

- 2.1 Compte rendu de l'assemblée publique du Comité de démolition du 16 décembre 2024
- 2.2 Procès-verbal de la réunion du Comité de démolition du 16 décembre 2024
- 2.3 Directives de changements numéros 1, 2, 3, 4, 6 et 7 dans le cadre du contrat pour le prolongement des services municipaux sur le Plateau Laval, dans le secteur Sainte-Angèle-de-Laval

3. Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 décembre 2024 et des séances extraordinaires du 9 décembre et du 16 décembre 2024

B) URBANISME ET ENVIRONNEMENT

4. Règlement numéro 1790 intitulé : « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 1787 pour y remplacer les grilles de spécifications dans certaines zones situées dans les secteurs Gentilly, Bécancour, Sainte-Angèle-de-Laval, Saint-Grégoire et Sainte-Gertrude »

Objet du règlement : Ce règlement a pour but de corriger les erreurs qui se sont glissées dans le nouveau règlement de zonage suite à la refonte de celui-ci.

- 4.1 Avis de motion
- 4.2 Adoption du premier projet de règlement

5. Adoption de règlement

- 5.1 Règlement numéro 1788 intitulé : « Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments »

Objectif : Ce règlement a pour but d'assurer le bon état des logements et des immeubles sur le territoire de la Ville.

6. Demande de dérogation mineure

- 6.1 Lot 4 731 742 du cadastre du Québec – Futures rue de la Grande-Ourse, avenue de la Petite-Ourse et rue du Verseau

Objectif : La demande de dérogation mineure vise à autoriser le lotissement du lot 4 731 742 du cadastre du Québec pour avoir des futures rues d'une largeur minimale entre 13,9 et 15 mètres au lieu de 15 mètres et des îlots de terrain d'une longueur inférieure à 140 mètres, soit entre 110 et 140 mètres.

7. Demande à la CPTAQ

- 7.1 Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec

Objectif : La demanderesse demande à la CPTAQ l'autorisation d'utiliser à une fin autre que l'agriculture une partie des lots 3 540 029, 3 540 030, 3 540 040 et 5 722 655 du cadastre du Québec pour la réalisation d'ouvrages hydro-géomorphologiques (aménagement de banquettes, excavation à deux niveaux et recharge en bois) dans les cours d'eau sur les trois sites identifiés et l'utilisation temporaire de superficie agricole pour le chemin d'accès et l'aire d'entreposage des déblais provenant du cours d'eau excavé.

C) DIRECTION GÉNÉRALE

8. **Convention d'aide financière – Programme d'appui aux projets de développement économique – Volet 2 : Projets structurants d'organismes en appui au développement des secteurs stratégiques et des régions entre la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et la Ville de Bécancour**

9. Autorisations de paiement

9.1 Société protectrice des animaux de la Mauricie

Objectif : Autoriser le paiement de 75 800 \$ dans le cadre de l'entente de service pour l'année 2025.

9.2 Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour–Nicolet–Yamaska

Objectif : Autoriser le paiement de 1 494 785 \$ pour la contribution annuelle de la Ville pour la collecte des ordures ménagères et des matières recyclables pour l'année 2025.

10. **Nomination d'un membre du conseil pour siéger au conseil des maires de la MRC de Bécancour en l'absence d'un représentant de la Ville – Remplacement de la résolution numéro 24-591**

D) GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

11. Vente pour défaut de paiement des taxes

11.1 Ordonner à la greffière de vendre les immeubles sur lesquels les taxes n'ont pas été payées en tout ou en partie depuis 2022

11.2 Autoriser la trésorière à acquérir les immeubles sur lesquels les taxes n'ont pas été payées en tout ou en partie depuis 2022

12. Avis de motion et dépôt de projets de règlement

12.1 Règlement numéro 1793 intitulé : « Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 1 200 000 \$ pour la fourniture de services professionnels pour les études géotechniques et le contrôle de la qualité des matériaux sur les divers chantiers de construction pour les années 2025 à 2027 »

Objet du règlement : Ce règlement a pour but de financer les services professionnels pour la réalisation d'études géotechniques et le contrôle de la qualité des matériaux sur les divers chantiers de construction qui seront nécessaires aux cours des années 2025 à 2027.

12.2 Règlement numéro 1794 intitulé : « Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 100 000 \$ pour des travaux d'entretien à l'hôtel de ville »

Objet du règlement : Ce règlement a pour but de financer des travaux d'entretien à l'hôtel de ville.

12.3 Règlement numéro 1795 intitulé : « Règlement modifiant le règlement numéro 1696 créant une réserve financière pour la vidange des bassins d'épuration des eaux usées et la disposition des boues, et ce, afin d'augmenter le montant maximal projeté de cette réserve financière »

Objet du règlement : Ce règlement a pour but de modifier le montant maximal projeté de la réserve financière pour la vidange des bassins d'épuration des eaux usées et la disposition des boues à 1 500 000 \$ au lieu de 1 000 000 \$ et de modifier le montant du financement de cette réserve, à même la compensation annuelle pour le service d'égout et l'assainissement des eaux usées, à 250 000 \$ au lieu de 100 000 \$.

12.4 Règlement numéro 1796 intitulé : « Règlement créant une réserve financière pour le financement des dépenses liées aux travaux d'entretien et de réparation des bassins de rétention des eaux pluviales »

Objet du règlement : Ce règlement a pour but de créer une réserve financière d'un maximum de 300 000 \$ pour le financement des dépenses liées aux travaux d'entretien et de réparation des bassins de rétention des eaux pluviales.

12.5 Règlement numéro 1797 intitulé : « Règlement créant une réserve financière pour le financement des dépenses liées aux frais juridiques »

Objet du règlement : Ce règlement a pour but de créer une réserve financière de 200 000 \$ pour le financement des dépenses liées aux frais juridiques.

E) FINANCES ET TRÉSORERIE

13. Approbation des listes des chèques à ratifier et des comptes à payer :

- au montant de 3 085 682,22 \$
- au montant de 687 895,27 \$
- au montant de 2 696 901,03 \$

14. Office municipal d'habitation de Bécancour

14.1 Approbation des prévisions budgétaires pour l'année 2025

15. Octroi de contrat

15.1 Acquisition d'une plateforme de planification financière stratégique

Objectif : Accorder le contrat à Planivore Application inc., pour le prix de 20 120,62 \$, taxes incluses.

F) GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

16. Autorisations de paiement – Décomptes progressifs

16.1 Décomptes progressifs numéros 2 – Entretien d'hiver des rues, trottoirs et poteaux d'incendie de la Ville

Objectif : Autoriser les paiements à André Bouvet Itée pour les contrats suivants :

- Contrat numéro 22-51-A (Secteur Gentilly) : Autoriser le paiement de 78 399,02 \$.
- Contrat numéro 22-51-B (Secteur Gentilly) : Autoriser le paiement de 56 409,83 \$.
- Contrat numéro 22-52 (Secteur Bécancour) : Autoriser le paiement de 63 459,29 \$.
- Contrat numéro 22-53 (Secteur Sainte-Angèle-de-Laval) : Autoriser le paiement de 89 467,94 \$.
- Contrat numéro 22-54-A (Secteur Saint-Grégoire) : Autoriser le paiement de 94 478,79 \$.
- Contrat numéro 22-54-B (Secteur Saint-Grégoire) : Autoriser le paiement de 40 496,17 \$.
- Contrat numéro 22-55 (Secteur Précieux-Sang) : Autoriser le paiement de 52 542,63 \$.
- Contrat numéro 22-56 (Secteur Sainte-Gertrude) : Autoriser le paiement de 98 121,43 \$.

16.2 Décompte progressif final numéro 4 – Mise à jour des automates et des panneaux de contrôle dans divers secteurs de la Ville

Objectif : Autoriser le paiement de 5 834,13 \$ à Groupe Kopers inc.

16.3 Décompte progressif numéro 2 – Prolongement des services municipaux sur la rue des Immortelles, l'avenue des Alysses et le futur boulevard Pierre-Fournelle, dans le secteur Sainte-Angèle-de-Laval (Plateau Laval)

Objectif : Autoriser le paiement de 953 105,78 \$ à Entreprises G.N.P. inc.

17. Soumissions et octroi de contrat

17.1 Fourniture de luminaires pour l'avenue des Alysses, dans le secteur Sainte-Angèle-de-Laval

Objectif : Accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit à Franklin Empire inc., pour le prix de 45 783,11 \$, taxes incluses.

18. Engagements de la Ville auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parc – Gestion des eaux pluviales

18.1 Développement domiciliaire Fournier-Turcotte, dans le secteur Gentilly

19. Travaux effectués dans l'emprise d'une route du ministère des Transports et de la Mobilité durable durant l'année 2025

Objectif : Nomination de personnes pour signer les permis d'intervention pour les travaux effectués dans l'emprise d'une route dont la gestion incombe au Ministère.

20. Demandes d'autorisation au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objectif : Autoriser madame Amel Haddad, madame Mélissa Pagé et monsieur Stéphane Isabel, ingénieurs, à soumettre et signer toute demande d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

G) SERVICE À LA COMMUNAUTÉ

21. Entente intermunicipale relative aux services de loisirs entre la Ville de Nicolet et la Ville de Bécancour

22. Avenant à l'entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité du Centre-du-Québec – Entente de développement sectoriel avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)

23. Modification de la résolution numéro 24-572 relative à l'octroi des contrats pour l'entretien des patinoires extérieures pour la saison hivernale 2024-2025

Objectif : Modifier la résolution afin de préciser que les contrats pourront être renouvelés chaque année, pour un maximum d'une année supplémentaire, sur avis écrit de la Ville au lieu de pouvoir être renouvelés pour un maximum de deux années supplémentaires.

H) GESTION DES TALENTS

24. Embauche d'employés

24.1 Embauche d'un ingénieur – Employé cadre temporaire

24.2 Embauche d'un administrateur réseau infrastructure et sécurité sénior – Employé cadre

24.3 Embauche d'un commis à la bibliothèque – Employé temporaire à temps partiel

I) STRATÉGIE, COMMUNICATIONS ET RAYONNEMENT

25. Aides financières

25.1 Soutien financier annuel à la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec – Contribution à la consolidation du développement économique du territoire

Objectif : Autoriser le versement d'un montant de 2 500 \$.

25.2 Cercle de pédiatrie sociale Le Cercle

Objectif : Accorder une aide financière pour le soutien à la 5^e guignolée.

26. Achat de billets par la Ville

- 6 billets pour le Gala Maurice Richard organisé par la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec – Coût total : 1 208,39 \$, taxes incluses

- 3 billets pour le 5 à 7 des Fêtes du CEOP organisé par la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec – Coût total : 242,60 \$, taxes incluses

J) DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PLANIFICATION

27. **Reddition de comptes – Programme d'aide à la voirie locale – Sous-volet : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale – Travaux effectués sur le chemin Prince, entre le 18125 et la limite ouest de la Ville, dans le secteur Saint-Grégoire**

K) SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

28. **Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières**

L) DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

29. **Aide financière – Programme d'aide aux entreprises**

29.1 Garage Sainte-Angèle inc.

Objectif : Accorder une aide financière conformément au règlement numéro 1721 établissant un programme d'aide aux entreprises dans le contexte d'une relance économique.

29.2 École de conduite Perreault inc.

Objectif : Accorder une aide financière conformément au règlement numéro 1721 établissant un programme d'aide aux entreprises dans le contexte d'une relance économique.

29.3 9462-2776 Québec inc. (Vélo Bécancour)

Objectif : Accorder une aide financière conformément au règlement numéro 1721 établissant un programme d'aide aux entreprises dans le contexte d'une relance économique.

M) TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

30. **Octroi de contrat**

30.1 Contrat de support de la plateforme AVEVA Select pour l'année 2025

Objectif : Accorder le contrat à Corporation Cimsoft, pour le prix de 56 260,38 \$, taxes incluses.

31. **DIVERS**

32. **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**

33. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

34. **LEVÉE DE LA SÉANCE**